



AIDE À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ (dans l'ancien) ET À LA TRANSFORMATION D'USAGE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE

* Date de réception du dossier

* N° de dossier

DEMANDEUR :

Nom :

Prénom :

CO-DEMANDEUR:

Nom :

Prénom :

* Cadres réservés à la collectivité

IMPORTANT

Ces informations permettront l'instruction de votre demande. **La réponse à la totalité des questions est obligatoire (pages 3 à 6).**

Nous vous rappelons que l'aide versée par la commune de Vire Normandie n'est pas automatique. **Elle est attribuée aux ménages répondant aux critères d'éligibilité définis par les Conventions d'OPAH Classique et d'OPAH RU.**

Les travaux ne doivent pas être commencés avant le dépôt de la demande de subvention et doivent être réalisés par des entreprises qualifiées inscrites aux registres professionnels.

Dès lors que vos travaux modifient l'aspect extérieur de votre habitation (exemples : changement de fenêtres, toiture, isolation par l'extérieur, modification de façade(s), etc.), vous êtes soumis à des formalités d'urbanisme.

A l'issue de l'instruction de votre demande, la commune de Vire Normandie vous informera par courrier de la recevabilité de votre dossier et des suites données :

- En cas d'irrecevabilité, aucune subvention vous sera versée et un courrier de rejet vous sera envoyé,
- Pour les dossiers recevables mais incomplets, un courrier attestant la réception du dossier incomplet sera envoyé avec mention des pièces manquantes à fournir,
- Pour les dossiers recevables et complets, après passage en commission, un courrier validant l'attribution de l'aide sera alors envoyé.

En cas de non-respect des prescriptions mentionnées dans l'arrêté (Déclaration Préalable, Permis de construire) autorisant la réalisation des travaux, la subvention octroyée sera annulée.

Enfin, il est rappelé que la subvention est versée à l'achèvement de l'opération :

- Pour les logements anciens de plus de 15 ans, la subvention est versée sur présentation de l'acte de vente, de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT), des factures de l'ensemble des travaux et d'une attestation de (ou des) l'artisan(s) certifiant l'atteinte du gain thermique de 25%,
- Dans le cas d'une transformation d'usage, la subvention est versée sur présentation de l'acte de vente, de la DAACT et des factures de l'ensemble des travaux.

Une visite de terrain est généralement effectuée par la collectivité afin de s'assurer de la conformité des travaux.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE OU LES DEMANDEURS

DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Adresse du domicile actuel :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :

Profession : Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

CO-DEMANDEUR

Nom : Prénom :

Date de naissance : / / Lieu de naissance :

Adresse du domicile actuel :

Code postal : Commune :

Téléphone : Email :

Profession : Nom de l'employeur :

Adresse de l'employeur :

STATUT D'OCCUPATION ACTUEL DU OU DES ACQUÉREURS

☐ Locataire du parc privé ☐ Locataire du parc social public ☐ Vit chez ses parents

☐ Autres (préciser) :

SITUATION FAMILIALE

☐ Célibataire ☐ Pacsés ☐ Mariés ☐ Union libre ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve)

Nombre de personnes à charge :

SITUATION DE L'OPÉRATION

Type d'opération : ☐ Achat d'un logement ancien (de plus de 15 ans), préciser : ☐ Individuel ☐ Collectif
☐ Transformation d'usage, précisez :

Adresse de l'opération:

Code postal : Commune :

Taille du logement (surface habitable en m²) :

Typologie :

- ☐ T1 – studio
☐ T2 – 1 séjour + 1 chambre
☐ T3 – 1 séjour + 2 chambres
☐ T4 – 1 séjour + 3 chambres
☐ T5 et plus

Superficie du terrain en m² :

Le logement ancien présente-t-il une amélioration de la performance énergétique d'au moins 25 % ? ☐ Oui ☐ Non

Quels types de travaux envisagez-vous ? (Vous pouvez cocher plusieurs cases)

Pour répondre aux critères d'éligibilité de l'aide (acquisition d'un logement ancien de plus de 15 ans), il faut réaliser des travaux dans au moins deux des catégories suivantes :

- ☐ Isolation de la toiture,
☐ Isolation des murs donnant sur l'extérieur,
☐ Remplacement des fenêtres et des porte-fenêtre donnant sur l'extérieur,
☐ Installation ou remplacement d'un système de chauffage (associé le cas échéant à un système de ventilation performant) ou d'une production d'eau chaude sanitaire,
☐ Installation d'un système de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable,
☐ Installation d'un système de production d'eau chaude sanitaire utilisant une source d'énergie renouvelable,
☐ Autres, précisez :

Coordonnées de(s) l'artisan(s) en charge des travaux :

PLAN DE FINANCEMENT

Organisme prêteur : Coût d'acquisition du bien :

Autres frais (préciser) : Coût total de l'opération TTC :

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION

	TTC
Prêt principal	€
Type de prêt :	
Durée de l'emprunt :ans	
Autres prêts	€
Apport personnel	€
Aide de Vire Normandie demandée	☐ 4000 € (ménage sans enfant) ☐ 5000 € (ménage avec enfant(s)) ☐ 1500 € transformation d'usage
Autre aide ou subvention (Anah, Action logement, etc.)	€
Montant total des financements	€

ENGAGEMENT DU OU DES DEMANDEURS

Toute décision d'octroi de la subvention acquise sur la base de renseignements erronés ou de déclarations frauduleuses entraînera l'annulation de l'aide voire son remboursement. Tout dossier incomplet ou raturé sera retourné.

Tout dossier qui ne respecterait pas les prescriptions inscrites dans l'arrêté autorisant la réalisation des travaux (permis de construire, déclaration préalable) donnera lieu à l'annulation systématique de l'aide.

Les dossiers éligibles à l'octroi de cette subvention doivent remplir les conditions précisées dans le règlement.

LE (LES) SOUSSIGNÉ(S)

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

(co)-demandeur(s) certifie(nt) l'exactitude de tous les renseignements indiqués dans la présente demande.

Date : / /

Signature du (des) demandeur(s) précédée de la mention « Lu et approuvé »

PIÈCES À FOURNIR (AU DÉPÔT DE LA DEMANDE)

- ☐ Formulaire de demande complété et signé par le(s) demandeur(s),
- ☐ Copie de l'attestation notariée (faisant apparaître le ou les noms des futurs acquéreurs, la désignation du bien avec une précision sur la superficie du terrain, le prix de vente),
- ☐ Livret de famille ou photocopie du certificat de PACS ou photocopie d'une pièce d'identité,
- ☐ Copie des 2 derniers avis d'imposition du ou des futurs acquéreurs complétés le cas échéant par celui des personnes destinées à occuper le logement à titre de résidence principale,
- ☐ Relevé d'identité bancaire (RIB) du demandeur,
- ☐ Devis des travaux envisagés,
- ☐ Photocopie de l'autorisation d'urbanisme (récépissé de dépôt dans un premier temps puis l'arrêté d'autorisation du permis de construire ou de non-opposition à une déclaration préalable dans un second temps),
- ☐ Photographie(s) du logement / bien.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

L'aide s'adresse aux ménages ayant un projet d'accession d'une résidence principale sur le territoire de la commune de Vire Normandie.

OPÉRATIONS AIDÉES

- Acquisition d'un logement ancien de plus de 15 ans à réhabiliter,
- Transformation d'usage.

CONDITIONS

- Occuper le logement à titre de résidence principale (pendant au moins 5 ans).
- Réglementation thermique :
 - o Pour les logements anciens : amélioration de la performance énergétique d'au moins 25% (bouquet de travaux),
- Le montant des ressources du ménage devra être inférieur ou égal aux plafonds de ressources déterminés par la réglementation relative au Prêt à Taux Zéro (PTZ),
- Le dossier complet (formulaire + ensemble des pièces) doit être déposé dans un délai d'un an maximum après l'acquisition du bien,
- Les travaux devront être réalisés dans un délai de 3 ans à compter de la date d'accord de la subvention.

MONTANT DE L'AIDE

Le montant de l'aide communale s'élève à :

- 4000 € par logement ancien (sous réserve d'un montant minimum de travaux de réhabilitation fixé à 20 000 € HT.) pour les ménages sans enfants,
- 5000 € par logement ancien (sous réserve d'un montant minimum de travaux de réhabilitation fixé à 20 000 € HT.) pour les ménages avec enfant(s),

- 2000 € transformation d'usage (sous réserve d'un montant minimum de travaux de réhabilitation de 20 000 € HT.).

CONTACTS

Intercom de la Vire au Noireau
Service Aménagement du territoire
20 Rue d'Aignaux
Vire
14500 VIRE NORMANDIE
Tél. : 02 31 66 43 90
hrenouf@vireaunoireau.fr

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

Date de réception du dossier :

.....

Montant de l'aide	Passage en Commission du / /
☐ 4000 € (ménage sans enfant)	☐ Dossier validé
☐ 5000 € (ménage avec enfant(s))	☐ Dossier refusé
☐ 2000 € transformation d'usage	Motif du refus :

Cachet et signature de la commune de Vire Normandie